

COMMUNIQUE DE PRESSE

GREVE DES PERSONNELS SOIGNANTS

L'ARS rappelle des conseils pratiques pour accéder aux soins ce mardi

L'activité des services hospitaliers, et notamment des services d'urgence, peut être perturbée ce mardi 8 Novembre 2016 du fait de l'appel à la grève lancé par des personnels soignants. L'Agence régionale de santé Occitanie a pris des mesures pour garantir l'accès aux soins partout dans la région.

Pour toute demande de soins à l'hôpital ou en clinique ce mardi 8 janvier 2016, l'ARS Occitanie précise quelques conseils pratiques aux patients. Elle indique aussi qu'en raison du mouvement social de certains personnels soignants, il est possible que les temps d'attente soient un peu plus long qu'à l'accoutumée.

- En journée

Il est toujours recommandé d'éviter de se déplacer directement dans un service d'urgence quand ce n'est pas indispensable. Les patients qui ont besoin de soins médicaux en journée sont invités à appeler d'abord leur médecin traitant, qui organise une prise en charge médicale adaptée à la situation de chacun de ses patients.

- En cas d'urgence

Pour toute urgence médicale grave, ou en cas de doute, les patients sont invités à contacter directement le 15 avant de se déplacer (accessible 24h/24). L'ARS est intervenue auprès des établissements de santé de la région afin que toutes les activités relevant de l'accueil dans les services d'urgence, de chirurgie, de réanimation et dans les maternités y soient assurées.

- En cas de rendez-vous déjà programmé à l'hôpital

Dans le cadre de son obligation déontologique d'information de ses patients, le médecin ou son secrétariat aura normalement contacté chaque patient afin de l'informer d'un éventuel report de rendez-vous. Dans ce contexte de mouvement social, les patients sont néanmoins invités à se faire confirmer leur rendez-vous avant de se déplacer.